



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 septembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.8

Loi sur l'organisation du Conseil-exécutif et de l'administration (Loi d'organisation, LOCA) (Modification)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

La modification de la Loi sur l'organisation du Conseil-exécutif et de l'administration (Loi d'organisation, LOCA) (Modification) (Modification de lois en raison du transfert de Moutier dans le canton du Jura) est adoptée en seconde lecture.

Berne, le 3 septembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Président

Patrick Trees
Secrétaire général